

Table des matières

VOLUME I

Introduction	7
PREMIERE PARTIE - Une politique fiscale d'accompagnement à la création d'un marché intérieur	27
Chapitre I - L'engagement de neutralité fiscale sur les échanges à l'intérieur de l'Union européenne	31
I - L'application alternative des dispositions fiscales	32
1 - Champ d'application des règles du traité : aspect géographique	32
§1 - Les échanges entre les Etats membres	32
§2 - Quels échanges entre Etats membres ?	35
2 - Champ d'application des règles du traité : aspect matériel, la notion d'impositions intérieures	37
§1 - La distinction avec les taxes d'effet équivalent à un droit de douane	42
§2 - La distinction avec les mesures d'effet équivalent à des restrictions quantitatives	46
II - L'application cumulative des dispositions fiscales	49
1 - Possible application cumulative de l'article 108 TFUE et de l'article 110 TFUE	50
2 - Possible application cumulative de l'article 110 TFUE et d'une directive d'harmonisation	53
III - Contenu des règles du traité	56
1 - L'interdiction de subventionner fiscalement les produits à destination d'autres Etats membres	56
2 - L'interdiction de désavantager fiscalement les importations	60
§1 - L'interdiction des taxations discriminatoires	63
a) Le champ de l'interdiction des discriminations fiscales	63
b) Le contenu de l'obligation de non-discrimination	74
§2 - L'interdiction des taxations protectrices	97
a) Champ d'application de l'interdiction du protectionnisme fiscal	97
b) Le contenu de l'interdiction	103
IV - Remarques conclusives	105
Chapitre II - Le choix d'une fiscalité indirecte la plus neutre possible : la mise en place d'un système commun de taxe sur le chiffre d'affaires	109
I - La raison d'être et le but de la mise en place du système de TVA	111
1 - Fondement et limites issues de l'intérêt du marché commun	112
2 - Fondement et limites dans le cadre d'un marché commun	118
II - Les moyens de l'harmonisation dans l'Union	121
1 - La directive, instrument de l'harmonisation dans le système de l'Union	121
2 - Le calendrier de l'harmonisation	132

III - Le contenu du régime commun de TVA	153
1 - Champ d'application	164
§1 - Champ d'application de la taxe.....	164
a) Les limites géographiques.....	165
b) Les limites matérielles.....	172
§2 - Champ d'application de la taxation.....	209
a) L'identification de l'opération taxable.....	209
b) L'obligation de taxation et ses limites.....	266
2 - Le régime de la taxation	321
§1 - Le régime de droit commun.....	321
a) Les règles relatives au calcul de l'impôt exigible.....	322
b) Les règles déterminant l'impôt dû : le mécanisme de déduction.....	359
c) L'encadrement du régime de droit commun.....	421
§2 - Les dérogations au régime général.....	458
a) Les régimes spéciaux de la fiscalité générale.....	458
b) Les dérogations individuelles au régime général.....	492
Chapitre III - Le choix d'une fiscalité indirecte la plus neutre possible : le rapprochement des droits indirects sur certains biens	499
I - L'harmonisation des droits	500
1 - Harmonisation de la structure des droits sur le tabac et l'alcool	500
§1 - L'harmonisation de l'accise sur les tabacs manufacturés.....	501
a) Les accises sur les cigarettes.....	502
b) L'accise sur les autres produits du tabac.....	513
§2 - Harmonisation des accises sur l'alcool et les boissons alcoolisées.....	520
2 - De la taxation des huiles minérales à la taxation de l'énergie	533
II - L'harmonisation du régime intracommunautaire : une nécessité pour la concurrence	558
1 - Champ d'application	560
2 - Contenu du régime	566
§1 - Règles générales.....	566
§2 - Le régime des mouvements de marchandises intracommunautaires.....	576
a) Les marchandises circulant entre professionnels sous un régime de suspension de droits.....	576
b) Les règles spécifiques pour les achats de particuliers.....	581
III - L'harmonisation fiscale au service d'autres objectifs de l'Union	587
IV - Les franchises liées au trafic international	600
Chapitre IV - Le choix d'une fiscalité indirecte la plus neutre possible : vers l'élimination du droit d'apport	607
I - Champ d'application du régime	610
II - Régime du droit d'apport	624
Table des matières	639